

« Les Racines de Naoucrouts » veulent dire leur mot sur l'aménagement de la forêt d'Aignan

Le plan d'aménagement de l'ONF approuvé par le Conseil municipal ne leur convient pas



« Les Racines de Naoucrouts » veulent dire leur mot sur l'aménagement de la forêt d'Aignan

Le collectif Les Racines de Naoucrouts (1), s'est créé en 2021 au vu des coupes effectuées dans la forêt d'Aignan sous la direction de l'Office national des forêts (ONF), qui gère cette forêt. Elle a organisé une réunion publique le 2 juillet à Aignan, à laquelle ont assisté le maire, Gérard Peres, plusieurs conseillers municipaux, dont Philippe Baratault, l'ancien maire, et une soixantaine de personnes.

Nous reproduisons en note (1) à la fin de cet article les principaux points de notre entretien du 22 juin avec Franck Druillet (responsable ONF) et Gérard Peres, en vue de mieux faire comprendre l'argumentation des Racines.

Que veulent Les racines de Naoucrouts ? Elles veulent réviser le plan d'aménagement dressé pour 20 ans par l'ONF et approuvé par le conseil municipal et la préfecture.

Pourquoi cette révision ?

Elles veulent le plan d'aménagement réviser pour :

créer des futaies mélangées pour qu'il n'y ait pas d'espèce unique sur une même zone,

créer des futaies irrégulières, par l'étagement des hauteurs et la variabilité des diamètres, pour créer un couvert permanent et faire cohabiter des arbres d'espèces, d'âges et de dimensions différents dans une même parcelle : les coupes ne concernent alors que des arbres choisis et non toute une parcelle arrivée en fin de cycle,

développer davantage d'îlots de sénescence (un seul a été créé).

En conséquence

Le collectif veut obtenir les résultats suivants :

grâce au couvert permanent, la biodiversité est maintenue et favorisée, les sols protégés du ruissellement et les espèces animales et végétales mieux protégées,

l'ambiance du couvert permanent permet un meilleur accueil du public,

on peut chaque année récolter des arbres de gros diamètre au lieu de vider complètement une parcelle en fin de cycle de croissance d'arbres plantés tous en même temps.

Les Racines veulent être associées aux discussions : la commune dit oui

Le plan d'aménagement aurait, d'après les Racines, été adopté sans que l'on en entende parler...Elles veulent désormais être associées aux discussions.

Mais Franck Levasseur, un des intervenants du collectif, affirme que celle-ci n'est absolument pas contre l'exploitation de la forêt d'Aignan, mais avec les modifications qu'elle demande et...en coupant moins d'arbres que ce qui a été fait ces derniers mois.

Le collectif reconnaît que le conseil municipal du 24 février 2022 stipule : « création d'un comité technique consultatif comprenant 2 membres titulaires et 2 membres suppléants aignanais du collectif de Naoucrouts ». Mais il souligne qu'aucune date de réunion n'a encore été fixée.

Par ailleurs, ledit collectif « salue l'interdiction par le maire des 4x4 sur les chemins forestiers ».

En conclusion de la réunion, une pétition est soumise à l'assistance pour soutenir l'action de l'association.

La salle participe activement aux discussions

Certains déclarent que l'ONF a changé et a maintenant comme priorité, l'exploitation. Dans son ensemble, le public présent prend très à cœur la vie de la forêt.

Lorsque le collectif se dit choqué parce que l'ONF qualifie la forêt d'Aignan de vieillissante, beaucoup dans la salle font chorus : la forêt est « ancienne », « historique ». À ce titre, elle doit être préservée.

(1) Le chemin qui mène du bourg d'Aignan à la forêt est dénommé « Chemin de Naoucrouts », ce qui signifierait en gascon occitan « chemin des Neuf Croix ».(2)
« Diagnostic de Franck Druillet

Franck Druillet explique à propos de la forêt d'Aignan :

qu'elle assure plusieurs fonctions : le maintien de l'environnement (dont la protection de la biodiversité), l'accueil du public, la production de bois pour tous les domaines de la filière bois et

qu'elle est vieillissante, car composée en majorité de vieux arbres, : pour assurer la pérennité de ce patrimoine de 176 ha, il faut le renouveler.

Ce qui a été fait à la suite du diagnostic

Un document d'aménagement pour les 20 prochaines années a été rédigé par l'ONF, pour encadrer et planifier la gestion raisonnée de cette forêt. Ce document a été émis par l'ONF et approuvé par le conseil municipal, puis validé par la préfecture. Un programme raisonné d'interventions sylvicoles permet désormais d'assurer la pérennité de la forêt.

Les opérations effectuées ces derniers mois

des éclaircies sur 2 parcelles dont les arbres sont entreposés en bordure de la route du lac ; les éclaircies permettent de réduire la densité des arbres pour laisser aux plus beaux spécimens en place la possibilité de protéger et d'accompagner les jeunes arbres sur semis,

une éclaircie sur 2 parcelles de petits chênes,

une éclaircie sanitaire autour du lac : il s'agit d'éviter que des arbres malades causent des accidents en tombant,

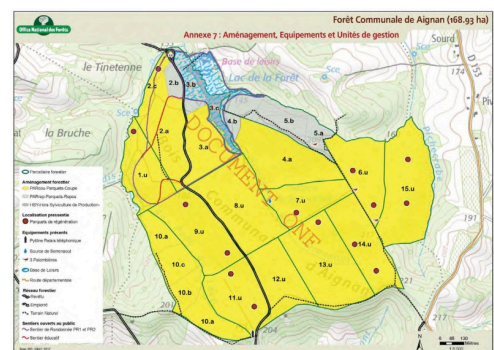
la mise en lumière le long de la route du lac : nécessaire pour qu'il y ait plus de lumière sur la chaussée, ce qui limite sa dégradation en lui permettant de sécher plus vite,

l'ouverture d'une piste forestière et d'un passage avec buse pour desservir la zone est de la forêt ; du fait du réchauffement climatique qui peut provoquer des incendies, l'accès des sapeurs-pompiers sera ainsi facilité, alors que l'entretien de la forêt permet de réduire les risques d'incendie.

Création d'une zone de sénescence

Une autre opération se distingue des précédentes par le fait qu'elle a besoin de temps pour se réaliser. De par une décision « mûrement réfléchie », la municipalité a décidé de protéger une zone naturelle en amont du lac d'Aignan sur une surface de 2,5 ha. Cette zone est désormais consacrée à l'évolution spontanée de la nature : « aucune intervention de l'homme ne sera effectuée ». Ce qui amènera une reprise progressive du cycle sylvigénétique »

N.B. - Sur la photo du haut de page: Jeremy Alquier, Eve Guerrero, Christine Réa, Marlène Roux, Frédéric Levasseur et Julie Vallerent.



Carte de la forêt d'Aignan (document ONF projeté par Les Racines)



La salle



Gérard Peres (maire d'Aignan) et Marc Garros (adjoint au maire)



Chantal Sarniguet (1ère adjointe)



Une intervenante du public

